GUIDE PRATIQUE

Une chouette, un village

CONNAÎTRE, ACCUEILLIR ET PROTÉGER L'EFFRAIE DES CLOCHERS & LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA, DEUX CHOUETTES DE NOS CAMPAGNES

Projet soutenu par l'**Office Français de la Biodiversité** et la **Française des Jeux** dans le cadre du jeu de grattage **Mission Nature**, ainsi que par la **Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale**.

Agir pour la biodiversité

LPO BIRDLIFE FRANCE

Vous avez posé un ou plusieurs nichoirs avec l'aide de la LPO et vous participez à ce titre au projet « Une chouette, un village » !

Un grand merci ! Vous nous aidez ainsi à atteindre notre objectif de 3 000 nichoirs posés dans 60 départements pour protéger l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna, deux chouettes de nos campagnes.

Ces deux rapaces nocturnes font face à de nombreuses menaces, et leurs conditions de vie sont malheureusement de plus en plus difficiles. Ce guide vous permettra de mieux les connaitre, mais aussi de découvrir des solutions pour les accueillir au mieux.

Si vous êtes témoins d'une nichée, transmettez sans tarder vos observations à vos référents LPO : vous êtes leurs yeux et leurs oreilles.

Bonne lecture !

LE PROJET

Un constat : des espèces en déclin

L'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna sont des espèces communes de nos campagnes. Elles jouent un rôle écologique majeur en participant à la régulation des petits mammifères (campagnols, musaraignes, mulots). Mais elles sont hélas victimes de la dégradation de leurs habitats et de diverses autres menaces, dont les collisions routières.

Ces deux espèces, autrefois qualifiées d'oiseaux de mauvais augure, étaient tuées et parfois clouées aux portes des granges… Leur disparition a conduit à leur protection intégrale en 1976 par la loi sur la protection de la nature. Aujourd'hui, si la Chevêche d'Athéna semble retrouver une dynamique positive, mais néanmoins fragile, l'Effraie des clochers est en déclin en raison de la perte de ses sites de nidification.

Les Nuits de la Chouette

Tous les deux ans, la LPO organise cet évènement exceptionnel partout en France pour faire connaître chouettes et hiboux, mais aussi les autres animaux nocturnes.

A cette occasion des activités gratuites et ouvertes à tous sont proposées au public : conférences, projections, sorties nature, ateliers de construction de nichoirs…

Des événements autour des rapaces nocturnes peuvent être organisés à d'autres périodes de l'année, en dehors des Nuits de la Chouette : adressez-vous à votre association locale pour en savoir plus et participer ! Plus d'informations sur lpo.fr

© Ondrej Prosicky

3 000 nichoirs posés dans 60 départements

Un projet de grande envergure pour la LPO !
Afin de faire face à cette « crise du logement », la LPO lance l'opération Une chouette, un village, dont l'objectif principal est de poser 3 000 nichoirs partout en France ! Ces nichoirs répondent à l'écologie de ces deux chouettes et seront installés et entretenus par vos référents LPO. Le projet repose sur la bonne volonté des particuliers qui acceptent d'accueillir chez eux ces espèces menacées et protégées.

Deux espèces protégées

L'Effraie des clochers (*Tyto alba*), la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et l'ensemble des rapaces diurnes et nocturnes sont intégralement protégés par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Merci !

Votre terrain a été choisi pour la pose d'un nichoir, car il présente des caractéristiques écologiques bénéfiques pour les chouettes : présence de prairies naturelles ou de champs riches en proies, lieux de nidification propices...

En accueillant ces rapaces nocturnes chez vous et en adoptant des pratiques naturelles et douces de gestion de votre terrain ou de vos parcelles, vous pouvez grandement contribuer à leur protection !

EFFRAIE DES CLOCHERS

Effraie des clochers

Tyto alba

Population : 87 700 couples
Enquête Rapaces Nocturnes réalisée par la LPO sur la période 2015-2018

Période de reproduction

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		■	■	■	■	■	■				

33 à 39 cm

80 à 95 cm

290 à 340 g

Longévité : 12-17 ans

L'**Effraie des clochers**, souvent appelée « dame blanche », est une chouette élégante à la silhouette élancée, au visage en forme de cœur et au plumage clair. On la retrouve uniquement en milieu ouvert : plaines, bocages, friches, vergers… Nocturne et silencieuse, c'est un redoutable prédateur de petits rongeurs, ce qui en fait une précieuse alliée pour les agriculteurs.

© François Desbordes

Nourriture et chasse

L'Effraie des clochers est essentiellement nocturne, mais peut chasser avant l'obscurité complète et au lever du soleil, surtout quand elle nourrit ses jeunes. Elle chasse aussi de jour en hiver. En Europe, les petits rongeurs (campagnols, mulots, rat surmulots) représentent 90% de son alimentation, mais il existe des variations régionales et saisonnières.
Les proies sont avalées en entier, puis les éléments indigestes (poils, os, dents, plumes) sont régurgités en larges pelotes rondes, noires et luisantes, appelées pelotes de réjection.

Reproduction

L'Effraie est cavicole : elle installe son nid dans des bâtiments anciens assurant un minimum d'espace obscur (granges, greniers peu fréquentés, églises, châteaux, pigeonniers) ou plus rarement dans des cavités naturelles (arbres, falaises).
Cinq œufs (en moyenne) sont pondus à deux jours d'intervalle de fin mars à début avril. L'incubation dure 30 jours et les jeunes oiseaux s'envolent à 55 jours environ. L'Effraie peut entreprendre 2 couvées par an : le nichoir est alors occupé une bonne partie de l'année et il est possible d'entendre les cris (appelés chuintements) des jeunes chouettes.

Menaces

• La fermeture des accès aux bâtiments, qui limite ses sites de nidification traditionnels.
• La circulation routière, qui provoque de nombreuses collisions mortelles, notamment lors de ses vols rase-mottes près des routes. Les chouettes sont plus particulièrement actives à l'aube et au crépuscule, alors soyez vigilants sur la route et levez le pied !
• L'intensification des pratiques agricoles, qui réduit la disponibilité de ses proies (campagnols, souris…).
• Les anticoagulants utilisés contre les rongeurs (rodenticides), qui peuvent l'empoisonner indirectement.
• L'électrocution ou collision avec les lignes électriques.

Les nichoirs et leur suivi

Le nichoir à Effraie se pose à 5-6 mètres de hauteur minimum sur l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment. C'est une grande caisse rectangulaire en bois comportant une chambre intérieure. L'Effraie a besoin de se sentir en sécurité dans une loge sombre pour nicher. Un couloir d'accès permet de maintenir l'obscurité dans la chambre.

CHEVÊCHE D'ATHÉNA

Chevêche d'Athéna

Athene noctua

Population : 101 300 couples
Enquête Rapaces Nocturnes réalisée par la LPO sur la période 2015-2018

Reproduction

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			■	■	■	■					

La **Chevêche d'Athéna** est une petite chouette au regard perçant, reconnaissable à ses yeux jaune vif et son plumage brun tacheté. Discrète mais active même en plein jour, elle affectionne les milieux ouverts et semi-ouverts comme les vieux vergers, les haies bocagères, les vieux murs de pierres sèches et les zones agricoles traditionnelles.

23 cm

54 à 58 cm

150 à 200 g

Longévité : 16 ans

© François Desbordes

© Fabrice Cahez

Nourriture et chasse

La Chevêche d'Athéna chasse surtout au crépuscule et en première partie de nuit. Bien qu'elle soit assez diurne, elle ne chasse pas de jour. On peut cependant souvent l'observer sur un point dominant (pignon de maison, arbre…) durant la journée. Elle se nourrit d'invertébrés (sauterelles, criquets) et de petits vertébrés, capturés depuis un poste d'affût.

Reproduction

Les couples de Chevêches sont formés pour la vie. Entre mi-avril et mi-mai, la femelle dépose 3 à 6 œufs blancs et lisses dans une cavité : ancienne loge de Pic vert, bâti ancien (trou de mur, sous les toits…) ou nichoir artificiel. L'incubation commence habituellement avec le premier œuf pondu et dure 28 à 33 jours. Après l'éclosion, la femelle reste encore sur ses jeunes une quinzaine de jours pendant lesquels le mâle ravitaille la famille. Les jeunes quittent le nid à 30-35 jours.

Menaces

- La disparition de ses habitats et de ses sites de nidification : arrachage des haies, destruction des vieux arbres creux et des bâtiments anciens, urbanisation.
- L'intensification agricole, qui entraîne la raréfaction des proies (insectes, petits rongeurs) et des zones de chasse. L'espèce a beaucoup décliné en France dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle, du fait du remembrement agricole qui a réduit les prairies et le bocage.
- Les collisions routières, qui sont fréquentes car la Chevêche chasse souvent près du sol.
- L'utilisation de pesticides, qui affecte directement sa nourriture, composée de gros insectes.

Les nichoirs et leur suivi

Le nichoir à Chevêche peut prendre plusieurs formes : horizontal, en « caisse à vins » ou en « L retourné ». Il se pose à 3-4 mètres de hauteur en extérieur, à l'horizontale sur ou en-dessous d'une grosse branche d'arbre, le trou d'envol étant exposé à l'oblique vers le ciel.

© Emile Barbelette

COHABITER AVEC LES CHOUETTES

Les chouettes que vous acceptez d'accueillir sont des espèces protégées. Par ailleurs, il est important de connaître la bonne attitude à adopter en présence de ces animaux sauvages. Que peut-on faire ou ne pas faire ?

© Wild Media

Puis-je m'approcher du nichoir ?
De manière générale, évitez le bruit, les passages trop fréquents à proximité du nichoir et limitez, si possible, les maraudes des chats et des chiens.

Puis-je ouvrir le nichoir ?
Non. Seuls les membres de la LPO (salariés ou bénévoles) peuvent visiter le nichoir pour le suivi de l'activité, l'entretien ou des réparations. Ouvrir un nichoir occupé dérange les oiseaux et compromet la réussite de la reproduction.

Comment savoir si le nichoir est occupé ?
Postez-vous à distance du nichoir (15 mètres) à la tombée de la nuit, écoutez attentivement et observez si des oiseaux partent en chasse. Chez l'Effraie, les adultes et les jeunes au nid émettent de nombreux sifflements et chuintements !
Si vous observez que le nichoir est occupé, informez-en votre référent LPO !

J'ai trouvé une ou plusieurs jeunes chouettes au sol non volantes, que faire ?
La situation est différente pour les deux espèces :
- Si vous retrouvez un poussin d'Effraie au sol, il faut le replacer dans le nichoir, ou il sera abandonné par les parents. Si le nichoir est inaccessible, contactez votre référent LPO. Dans tous les cas, pensez à leur signaler l'évènement.
- En revanche, les jeunes Chevêches peuvent sortir du nichoir et explorer leur environnement avant de savoir voler. Ne les touchez pas ! Les adultes savent où elles se trouvent et continuent de les nourrir. En cas de danger immédiat (chats) et seulement dans ce cas, posez-la sur une branche en hauteur ou replacez-la dans le nichoir.

Les chouettes peuvent-elles se noyer ?
Oui, elles peuvent se noyer dans les abreuvoirs à bétail, mais aussi dans les bassines, les baignoires et les piscines. Tous ces réservoirs sont profonds et ont des bords droits et lisses auxquels les

oiseaux ne peuvent pas s'agripper pour sortir. Les principales victimes sont les jeunes oiseaux et les femelles adultes, qui cherchent à nettoyer leur plumage sale à la fin de la couvaison. Pour éviter cela, vous pouvez disposer une planchette anti-noyade à demi immergée dans vos points d'eau.

Mes éclairages extérieurs sont-ils dérangeants pour les chouettes ?

Les chouettes ont besoin d'espaces sombres pour nicher : il ne faut donc jamais éclairer directement le nichoir ! Aussi, éviter absolument d'éclairer les points d'eau, ce qui peut les aveugler et ainsi augmenter les risques de noyade.
De manière générale, pour les chouettes et la faune nocturne (oiseaux, insectes, mammifères) : ne dirigez pas vos luminaires vers le ciel ou les espaces naturels (arbres, fourrés, mares), orientez-les plutôt vers le bas. Enfin, préférez des lumières au spectre orangé ou des LED ambrées.

Comment puis-je offrir de bonnes conditions d'accueil au couple de chouettes qui pourrait s'installer dans mon nichoir ?

La pose d'un nichoir chez vous est un premier geste important, mais il existe d'autres mesures simples permettant d'assurer un habitat propice aux chouettes.

1. **Ressources alimentaires :** Les deux espèces se nourrissent de petits mammifères : pour préserver leurs proies, évitez l'utilisation de poisons (rodenticides) et d'anti-coagulants, qui restent actifs même après la mort des rongeurs et peuvent tuer une chouette qui les consommerait. Privilégiez les tapettes mécaniques ! Evitez également d'utiliser des insecticides, qui réduiraient l'abondance des proies de la Chevêche.

2. **Milieux naturels :** au jardin, réduisez ou abandonnez l'utilisation de fertilisants et de pesticides, ne tondez pas trop souvent et privilégiez des espèces locales. Sur les grandes propriétés, conservez les haies, les vieux arbres et les bandes enherbées, qui permettent la présence de nombreux insectes et de petits mammifères.

© Rachanovac

Les nichoirs et leur suivi

Un membre de votre association locale LPO (salarié ou bénévole) viendra annuellement réaliser une inspection du nichoir. Celle-ci s'effectue en hiver (novembre à janvier) pour l'Effraie et en septembre pour la Chevêche. Si besoin, les salissures seront nettoyées et une couche de tourbe ou de sciure propre et sèche sera disposée pour accueillir la future couvée dans de bonnes conditions. Puis, des suivis de l'activité du nichoir et de la reproduction des chouettes seront réalisés au cours de l'année (quatre passages en tout).

CONSEILS AUX AGRICULTEURS

Vous pouvez agir sur vos parcelles pour protéger les chouettes. Vous êtes les gardiens de leur domaine !

© François Desbordes

Préserver leurs habitats

Les prairies sèches (riches en petits mammifères), les bordures de champs et de cours d'eau, ainsi que les bandes enherbées en lisière de bois constituent de beaux terrains de chasse pour l'Effraie des clochers. Un couple peut utiliser plusieurs kilomètres de ces milieux pour sa chasse nocturne : pensez à préserver les zones d'herbes hautes et à replanter des haies champêtres là où elles manquent.

Les zones de bocages à saules têtards, les prairies naturelles de fauche, les vergers de fruitiers et les systèmes agricoles extensifs et durables sont à privilégier pour la conservation de la Chevêche d'Athéna. Elles affectionnent également les anciens bâtiments en pierre abandonnés et en ruine : si l'un d'eux est occupé par une chouette, veillez à la quiétude des lieux.

Aménagements et bonnes pratiques

Les aménagements suivants peuvent être mis en place sur la ferme pour préserver ou favoriser la présence des chouettes, et plus globalement la biodiversité :

- La mise en place ou le maintien d'arbres isolés ou de vieux piquets qui font de très bons perchoirs à rapaces.
- La création ou la restauration de mares.
- La mise en place de buissons de ronces isolés (en conservant aussi ceux qui sont présents dans une haie)
- La création de surfaces ou de bandes enherbées, l'enherbement de berges de fossés.
- La mise en place de tas de bois ou de pierres.
- La conservation de surfaces non déchaumées après la récolte.
- La création/gestion de vignes et vergers traditionnels

Par ailleurs, d'autres pratiques sont possibles pour améliorer la qualité écologique du milieu pour les chouettes, mais pour être efficaces elles doivent être mises en place et maintenues durablement. On peut citer l'utilisation de matière organique (dont le compost) comme amendement, la rotation des cultures sur des cycles longs (4 ans minimum), l'intégration de légumineuses ou de prairies dans la rotation, la pratique de la lutte biologique ou de la lutte intégrée, la pratique de techniques sans labour, la non-utilisation d'intrants de synthèse (engrais, pesticides), la pratique de la polyculture élevage, etc.

© Ruud Morijn

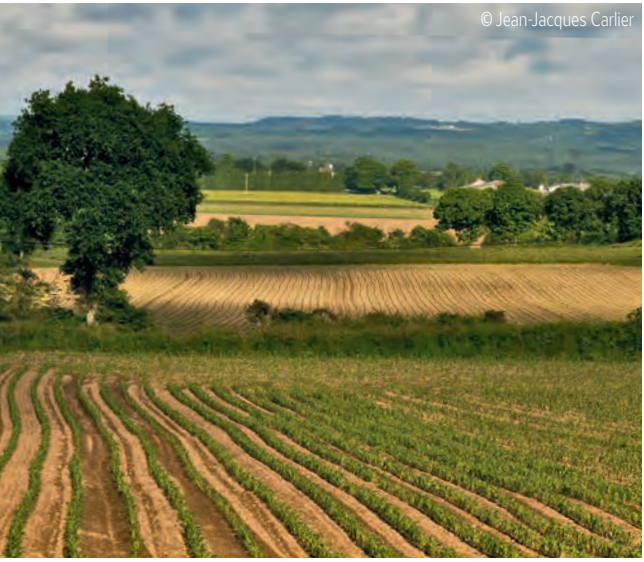
© Jean-Jacques Carlier

Retrouvez plus d'informations sur les pratiques agricoles favorables à la biodiversité sur :

www.desterresetdesailes.fr

La LPO est une association de protection de la Nature créée en 1912 et reconnue d'utilité publique. Forte de plus de 70 000 adhérents, la LPO agit pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, afin de lutter contre le déclin de la biodiversité.

PASSEZ LE MOT !

Pour poursuivre votre action en faveur des chouettes, parlez du projet à vos voisins, en mairie ou aux agriculteurs de votre région ! Faites de votre jardin une petite réserve de nature en rejoignant le programme Refuges LPO.
Pour en savoir plus sur le projet et sur vos hôtes nocturnes, rendez-vous sur la page www.lpo.fr/1c1v ! Vous y trouverez la carte des régions participant au projet et des liens vers des ouvrages de référence.

POUR TOUTE QUESTION SUR CE PROJET OU LES AUTRES PROGRAMMES DE LA LPO DANS VOTRE RÉGION :

Co-financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité OFB FDJ UNITED MISSION NATURE Fondation Crédit Mutuel

LPO France
CS 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 - Fax 05 46 83 95 86
lpo@lpo.fr - lpo.fr

LE TRI + FACILE

En couverture : Chevêche d'Athéna
© Piotr Krzeslak, Saint-Saturnin-lès-Apt
© Dvoevnore. Rédaction : N. Macaire, S. Meyer, FX. Couzi. Relecture : C. Lerondeau, J. Beaurepaire. Service Revues et Studio graphique LPO 2025 - 2509001AB. Impression : Imprimerie à réaction.

Agir pour la biodiversité

LPO BIRDLIFE FRANCE